

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2023

19H00 A LA MAIRIE DE DAUBEZE

Membres présents : Mesdames Chantal Macias, Christiane Dulong, Vanessa Ibert, Mme Karine Bordini, Mme Lucie Naboulet, Mme Monique Rolland.
Messieurs Daniel Raoult, Mr Landry Carpentey, Mr Patrick Vignaud.

Membre absent : Mr Guillaume LE FOLL.

Ordre du jour :

- 1. Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal du 14 Septembre 2023.**
- 2. Repas de Noël 2023.**

Madame le Maire complète la liste des inscriptions avec les membres du conseil municipal.
Choix des Menus adulte et enfant du traiteur ROUZIE :

- Menu enfant : Burger et pommes dauphines avec dessert à 15€.
- Menu adulte : Assortiment de 5 canapés froids, soupe de poissons du chef rouille et croûtons, dos de cabillaud à la moutarde à l'ancienne, confit de canard maison et sa crème d'ail – purée de patate douce et tomate confite, duo de fromages et mélanges de salades à l'huile de noix, profiteroles au chocolat chaud à 36€.

Madame Vanessa IBERT s'est occupée des livres de Noël et a choisi d'offrir 2 livres par enfants du fait du faible nombre d'enfants par rapport aux autres années.

Madame Chantal MACIAS s'est occupée de commander les colis pour les anciens de la commune à l'ESAT du Bon Pasteur à Saint Brice.

Madame le Maire s'occupera d'acheter des poches kraft pour les colis et des crayons de couleurs pour les enfants.

Mesdames Chantal MACIAS, Monique ROLLAND et Christiane DULONG se proposent pour emballer les cadeaux à la Mairie le Mercredi 13 Décembre 2023.

Madame ROLLAND Monique connaît un musicien de cornemuse, ce dernier propose de venir bénévolement au repas pour jouer de son instrument.

- 3. Communauté des communes Rurales de l'Entre Deux Mers (ou compte rendu conseil communautaire) :**

Madame le Maire indique au conseil municipal que l'Etat souhaite que la CDCRE2M prenne la compétence de l'Eau.

Elle indique également qu'à la commission Voirie il a été voté à 2.70€ le mètre linéaire avec une reprise des communes des voies communales classé n°3.

- 4. Bulletin municipal :**

Un premier jet du bulletin municipal est présenté au conseil :

Réalisations des travaux 2023, animations et événements sur la commune, ASPECTS, Fan Zone (Madame DULONG explique au conseil qu'elle a su récemment qu'une association sportive et culturelle intercommunale à Saint Brice est en sommeil, les Maires de Coirac, Daubèze, Martres et Saint Brice seraient intéressés de repartir avec cette association).

A rajouter le poème de Madame ROLLAND, les photos de la cérémonie du 11 Novembre 2023.

5. Délibération modificative n°1 :

République Française

DEPARTEMENT de la
GIRONDE

COMMUNE DE DAUBEZE

Séance du jeudi 30 novembre 2023

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

Vote pour : 10

Vote contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois et le trente novembre l'assemblée régulièrement convoquée le 08 novembre 2023, s'est réunie sous la présidence de *Christiane DULONG*,

Présents : Christiane DULONG, Daniel RAOULT, Chantal MACIAS, Karine BORDINI, Landry CARPENTEY, Anne-Cécile FAURE, Vanessa IBERT, Lucie NABOULET, Monique ROLLAND, Patrick VIGNAUD

Représentés :

Excusés :

Absents : Guillaume LE FOLL

Secrétaire de séance : Anne-Cécile FAURE

Objet: DM 1 - Vote de crédits supplémentaires - daubeze - DE_2023_18

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux rajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :	DEPENSES	RECETTES
615221 Entretien, réparations bâtiments publics	-1245,96	
739211 Attributions de compensation	1245,96	
TOTAL :	0,00	0,00

INVESTISSEMENT :	DEPENSES	RECETTES
TOTAL :	0,00	0,00
TOTAL :	0,00	0,00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à DAUBEZE, les jour, mois et an que dessus.

Le maire
Christiane DULONG



6. Questions diverses :

- Madame DULONG donne au conseil municipal un bleuet qui s'attache sur les vêtements pour les prochaines cérémonies.
- « *Notre ancien cantonnier est jugé aujourd'hui pour les faits dont il a été accusé* ». Le contrat de notre nouvel agent technique Tanguy, est reconduit pour 6 mois. Tanguy étant pompier volontaire, la Mairie va passer des conventions avec le SDIS pour ses formations et mise à disposition pendant son temps de travail.

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL A 20H30.